

Une opération organisée par la commission 'Jardins Biodiversité'

À 9 heures chrono, ce samedi de novembre, l'opération 'Creusons une nouvelle mare', débutait à Annoisins-Chatelans ! Sur place une douzaine de bénévoles pleins d'ardeur, avec pelles, pioches, brouettes et barre à mine !

Vue du haut de la pente.

Étape 1 : le choix de l'emplacement.



Vue du bas de la pente



La mare va permettre à la faune de venir boire et à certaines espèces de se reproduire. Nous avons donc décidé de la placer à proximité du bois (présence de chevreuils, sangliers, blaireaux ...), loin de la route et à plus de 35 m des habitations. Le terrain étant en pente, il y a moins besoin de creuser (la terre enlevée d'un côté sera remise de l'autre).

Étape 2 : Délimiter le terrain et creuser.



Nous avons mis des piquets pour délimiter la zone en mesurant 4m sur 3m. La mare doit avoir une zone qui fait jusqu'à 80 cm de profondeur pour permettre à certaines espèces de s'y réfugier en cas de manque d'eau, ou, en hiver en cas de gel. Elle doit aussi avoir une pente douce pour permettre aux animaux d'y accéder.

En creusant, nous sommes vite arrivés sur la roche (sorte de mille-feuilles de lauzes) et la barre à mine fut très utile. Des plaques de roches furent récupérées pour édifier un muret sur le pourtour de la mare : un abri potentiel pour la petite faune.

Étape 3 : contrôler les niveaux.



*Avec un morceau de bois et un téléphone portable (application niveau à eau), nous avons contrôlé la profondeur et le nivellement de la mare. Nous avons placé un point bas pour l'évacuation du surplus d'eau ; ainsi que des gradins pour faciliter une colonisation par des espèces différentes.*



Étape 4 : Installation du géotextile et de la bâche plastique.



*Le géotextile permet d'éviter que des plantes ne poussent et percent la bâche ; il protège aussi des pierres. Nous en avons placé deux couches avant d'installer la bâche ; celle-ci est biodégradable ; elle tient 20 ans et n'a pas d'impact sur l'environnement.*



Étape 5 : Préparation des abords.

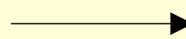
*Mise en place sur le pourtour de la mare, de mottes et de terre récupérées lors de l'étape 2. Un petit muret est édifié avec les lauzes arrachées au sous-sol !*



Étape 6 : Laissons faire la nature.

*Nous allons attendre les pluies qui la rempliront. Il faudra aussi aller chercher un peu d'eau dans des mares naturelles pour que des organismes aquatiques s'y installent. À long terme un système d'irrigation sera installé à proximité de la mare et on pourra ainsi la remplir en cas de sécheresse. Mais le but est de laisser faire, et d'observer quelles espèces colonisent le milieu. En espérant aussi observer des animaux depuis notre habitation.*

Quelques semaines plus tard ...



5